

Préconisations spécifiques de COBAS TAQMAN

Préambule (obligations du laboratoire):

Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2007 (J.O du 4 Aout 2007 concernant les mesures de prévention liées à l'exposition à des agents biologiques pathogènes), le responsable de laboratoire doit identifier le niveau de risque lié à son activité (HIV, mycobactéries, prions...) et en informer les intervenants extérieurs au laboratoire.

Il doit communiquer aux intervenants extérieurs un document attestant de la décontamination (instruments et dispositifs associés) réalisée par le personnel du laboratoire avant l'intervention .

La déclaration de décontamination jointe à l'instrument doit inclure : Le nom du matériel et son numéro de série, le protocole utilisé, le nom du responsable de la décontamination. Cette déclaration doit être datée et signée .

Pour aider les laboratoires à répondre à cette exigence, Roche met à disposition des préconisations générales et spécifiques à

Matériel requis:

- Eau distillée
- 70% Ethanol
- DNA AWAY
- Tissu non pelucheux
- Gants non poudrés
- Sacs Poubelle

n°	Actions	Fait	Commentaires
1	E fonction de la configuration, enlever si nécessaire les portoirs échantillons.		
2	Eteindre l'automate.		
3	Enlever le bac "pubelle" des k tubes.		
4	Fermer le sac poubelle, puis éliminer les déchets suivant la réglementation en vigueur.		
5	Nettoyer le bac poubelle avec du DNA AWAY, puis rinser avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, essuyer avec un nouveau tissu non pelucheux imprégné d'éthanol à 70%.		
6	Changer de gants, puis mettre un nouveau sac dans la poubelle.		
7	Enlever les K Carriers. Le K carrier contenant les K tubes d'équilibrage reste sur la station d'accueil.		
8	Nettoyer les k carriers et les portoirs échantillons avec des tissus non pelucheux imbibés de DNA AWAY. Les rinser avec de nouveaux tissus non pelucheux imbibés d'eau distillée, puis les essuyer avec de nouveaux tissus non pelucheux imbibés d'éthanol à 70%.		
9	Soulever le capot principal, puis essuyer l'intérieur de celui-ci avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, passer ensuite un autre tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		
10	Essuyer la station de vidange des k tubes ainsi que la zone autours avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis rinser avec un nouveau tissu imprégné d'éthanol à 70%.		

n°	Actions	Fait	Commentaires
11	Nettoyer les couvercles des thermocycleurs à l'aide d'un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis essuyer avec un autre tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		
12	Essuyer la zone de chargement des portoirs échantillons à l'aide d'un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée. Rinser avec un nouveau tissu imprégné d'éthanol à 70%.		
13	Essuyer le plot d'initialisation avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis rinser avec de l'éthanol à 70%.		
14	Essuyer les positions d'attente de 5 à 12 avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée. Rinser ces positions avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		
15	Déplacer le k carrier contenant les k tubes d'équilibrage de la position 2 à la position 5.		
16	Nettoyer les positions d'attente de 1 à 4 avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis essuyer avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		
17	Repositionner le K carrier en position 5 dans sa position d'origine (2).		
18	Essuyer le tube handler avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis le rinser avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		
19	Remettre les K carriers dans leurs positions initiales.		
20	Refermer le capot principal		
21	Ouvrir le panneau de chargement des racks, l'essuyer avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis essuyer à nouveau à l'aide d'un tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%. Refermer le capot.		
22	Essuyer les capots extérieurs avec un tissu non pelucheux imbibé d'eau distillée, puis rinser avec un nouveau tissu non pelucheux imbibé d'éthanol à 70%.		

A partir de ces préconisations, le laboratoire doit rédiger en fonction des risques propres à son établissement son protocole de décontamination incluant le nom du matériel et son numéro de série, le protocole utilisé, le nom du responsable de la décontamination. Cette déclaration doit être datée et signée .